

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 26 avril 2011, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

Présences : MM. Jean-Guy Cyr (absence motivée)
Donald Falardeau
Raymond Deslauriers (absence motivée)
Lauréat Plante (absence motivée)
Normand Parr
Mme France Leblanc

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

11-04-140 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : M. France Leblanc
Et résolu à la majorité

QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire soit accepté, tel que présenté.

11-04-141 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR M. LUC AUDET DE LA FIRME RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Monsieur Luc Audet, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente très brièvement les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010.

11-04-142 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

D'adopter les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010, tel que présenté par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

11-04-143 SITE INTERNET DE LA VILLE DE CARLETON-SUR-MER

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à l'unanimité

QUE le contrat de la refonte du site Internet de la Ville de Carleton-sur-Mer soit octroyé à la firme Communication Médialog inc. pour un montant total de 10 355 \$, taxes en sus, avec la solution privée Apdev Manager pour la programmation.

QUE ledit contrat comprend les étapes suivantes :

- ❖ Création;
- ❖ Implantation du site WEB;
- ❖ Inscription aux outils de recherche et formation.

11-04-144 CAMIONNETTES (2)/LOISIR/TOURISME – RECOMMANDATION

Ce dossier est porté à l'étude.

11-04-145 FONDS DE CARTIERS ÉNERGIE ÉOLIENNE – MAXIMUM BLUES

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

QUE le solde du Fonds de visibilité de Cartier Énergie Éolienne pour un montant de 13 750 \$ soit octroyé à l'organisme Maximum Blues, pour l'année 2011, à condition que cet organisme reçoive les subventions qu'il attend des autres paliers du Gouvernement et que le Festival Maximum Blues ait lieu à l'été 2011. Par conséquent, les organismes sont priés de prendre note que la prochaine date de tombée aura lieu en février 2012.

11-04-146 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée car il n'y avait aucune présence à cette réunion extraordinaire.

11-04-147 LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 12, monsieur Donald Falardeau propose de lever la réunion.

Accepté.